



**FEDERATION EUROPEENNE DES MEDECINS SALARIES
EUROPEAN FEDERATION OF SALARIED DOCTORS**

Registered Office/Siège
Social :
39, rue Victor Massé
F-75009 Paris/France
Tel. +33 1 48 78 80 41
Fax +33 1 40 82 98 95
<http://www.fems.net>

Presidency:
Dr. Claude Wetzel
Hôpitaux Universitaires
F-67098 Strasbourg/France
Tel +33 3 88 12 70 77 ou 76
Fax +33 3 88 12 70 74
claudewetzel@chru-strasbourg.fr

Permanent Secretariat:
Mrs Brigitte Jencik
Rue de la Science, 41
B-1040 Brussels/Belgium
Tel. + 32 2 280 46 80
Fax + 32 2 280 47 80
e-mail: info@fems.net

Date :	26 avril 2007	Document F07-016 FR
Titre:	Dialogue social dans l'hôpital	
Auteur:	Dr Claude Wetzel	

Elaborée en mars 2000 sous Présidence portugaise, la stratégie de Lisbonne vise à faire de l'Europe, en 2010, "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde". Elle promeut un modèle de développement fondé sur l'équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale. C'est le règne de la libre entreprise et de la dé-réglementation y compris dans le domaine de la santé.

Dans la suite logique du protocole de Lisbonne, la Commission Européenne a lancé le **33^e Comité de Dialogue Social Sectoriel**, dans les hôpitaux. Deux partenaires privilégiés ont été choisis: le Fédération Syndicale Européenne des Services Publics FSESP/EPSU et l'Association Européenne des Employeurs des Services de Santé HOSPEEM.

Ce Comité est chargé de veiller sur les conséquences sociales, économiques et sur l'emploi de la politique de l'UE dans le domaine de la Santé. Ceci pourrait amener à des conventions européennes, apportant de réels avantages aux 3 000 000 de travailleurs qu'ils représentent. La première réunion de ce Comité s'est tenue à Bruxelles, le 20 septembre 2006.

Les documents sur les objectifs et le cadre de travail sur le dialogue officiel social sectoriel dans l'hôpital EPSU/HOSPEEM seront communiqués aux délégations FEMS dès qu'ils seront disponibles.

Il est remarquable que les médecins hospitaliers européens sont absents de ce processus, pour l'instant. Ils souhaitent intégrer le groupe des partenaires de la négociation et la FEMS a, pour ce faire, déposé une demande d'adhésion à l'EPSU.

C Wetzel et B Jencik ont rencontré le 6 novembre 2006 à Bruxelles, la SG Carola Fischbach-Pyttel et la secrétaire Tamara Goosens de EPSU. La demande d'adhésion de la FEMS à l'EPSU a été officiellement formulée et sera présentée pour avis au Conseil Exécutif de l'EPSU en février 2007. A ce jour, nous n'avons pas de réponse officielle sur notre candidature à l'EPSU.

Le CPME représenté par le Dr FU Montgomery a pris contact avec EPSU pour être intégré au 33^e Comité de Dialogue Social Sectoriel, dans les hôpitaux. Le CPME a signé une convention avec l'EPSU (voir **CPME 2007/033 EN FR**). A l'Assemblée Générale du CPME de Varsovie, C Wetzel a demandé que la FEMS soit intégrée à la délégation compétente du CPME, dirigée par FU Montgomery. Ceci a été accepté par l'AG du CPME et devrait figurer à son compte-rendu.